

DB/Tb 3009U
06 - U -

DÉPÔT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
LE 13 OCT. 2011
SOUS LE N° 14502

ACIE
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 15 Rue Squeville
94120 Fontenay Sous Bois
510 368 442 RCS Créteil 093568

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2011

Le 30 septembre 2011, 15 rue squeville - 94120 Fontenay sous bois, l'actionnaire unique de la Société ACIE,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'associé unique décide de transférer le siège social du 15 rue Squéville – 94120 FONTENAY SOUS-BOIS, au 4 boulevard Albert 1er – 94130 NOGENT SUR MARNE, à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée.

DEUXIÈME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'associé unique décide de modifier comme suit l'article 4 des statuts

« Article 4 - Siège social - Succursales »

Le siège social est fixé · 4 boulevard Albert 1^{er} – 94130 NOGENT SUR MARNE

Le reste de l'article est inchangé.

Cette résolution est adoptée.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée.



Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix neuf heures

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné au registre prévu par la loi.

L'associé unique

Monsieur Jean-Marc ARVIN BEROD

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Marc Arvin Berod'. The signature is stylized with a large 'J' and 'B'.